



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insecticides

Question écrite n° 75532

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de l'emploi de produits phytosanitaires insecticides sur le secteur apicole. Compte tenu des conclusions des multiples rapports scientifiques français et étrangers attestant de l'extrême toxicité du Gaucho sur l'environnement, il lui demande s'il envisage, d'une part, d'interdire son emploi sur toutes les cultures traitées par ces produits ainsi que celle du Régent lors du traitement des semences de tournesol et, d'autre part, de mettre en place des aides financières d'urgence en faveur des apiculteurs victimes depuis plusieurs années des pertes considérables d'exploitation et qui n'ont jamais reçu la moindre indemnisation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Grasset](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75532

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2061